



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 mai 2017**

**DÉLIBÉRATION N°2017-041**

**OBJET : Mise en accessibilité des ERP (vestiaires du stade de foot) : demande de subvention DETR**

En exercice : 22  
Membres  
Présents(s) : 16  
Pouvoir(s) : 6  
Absent(s) : 6

Le vingt-deux mai deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Christine BLANCHOT, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Guy CASSAN à Crescent MARAULT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Michèle QUENNEVAL à Christiane LEPEIRE, Luc EUGENE à Christian BRUNEAUD, Michel BONNOT à Michel DUCROUX, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Jean-François HAMELIN

**Le ou les membres absent(s) :**

Guy CASSAN, Aurore BAUGE, Michèle QUENNEVAL, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-François HAMELIN

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée la commune s'est engagée à réaliser des travaux de mise en accessibilité de ses établissements recevant du public.

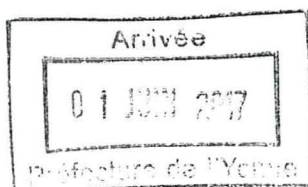
Dans ce cadre, il est envisagé d'équiper le stade de football de sanitaires destinés au public et accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'Etat (DETR) peut subventionner ce type de projet.

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir autoriser monsieur le maire à réaliser une demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la mise en accessibilité du stade de football de la commune.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire

Crescent MARAULT